

Roubaix, le 2 janvier 2026

Chers présidents, chers adhérents, chers amis,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2026 vous gardant, vous et vos proches, en bonne santé, avec beaucoup de joies et satisfactions, de belles rencontres et surprises et la réalisation de vos projets les plus chers.

Puissions-nous tracer cette nouvelle route dans un monde plus fraternel, tolérant, moins guerrier.

Nous vous remercions de tout l'intérêt que vous portez à la FNAPAEF et de partager notre vision d'une société solidaire et intergénérationnelle.

Votre concours nous est vital pour servir la cause qui nous anime : défendre, sans complaisance mais de façon constructive, les droits et libertés des personnes âgées et de leurs familles, et promouvoir une société inclusive où les personnes âgées, quelles que soient leurs fragilités, puissent vieillir dignement.

Dans ce monde où le bénévolat n'est plus vraiment à la cour, où les financements des associations se réduisent en peau de chagrin malgré leur rôle incompressible de contribution multiforme à la société, la FNAPAEF espère continuer à tenir la tête hors de l'eau grâce à votre soutien de citoyens engagés.

Nous serions très heureux, lors de la prochaine AG du 27 janvier 2026 de vous compter parmi les candidatures au CA ou simplement de recevoir votre proposition de contribution ponctuelle sur un sujet dont vous souhaitez apporter votre éclairage.

Malheureusement, dans ce contexte gouvernemental agité, au jeu de chaises musicales ministérielles chronique, et devant les allers-retours des amendements du PLFSS 2026, retenus puis retirés puis retenus, la remontée de la voix des citoyens en plus haut lieu a en profondément pâtit.

La FNAPAEF ne se résignera pas à un silence feutré en continuant à écouter, soutenir, encourager toutes les actions citoyennes en faveur du grand âge.

Elle ne lâchera pas son bâton de pèlerin d'écho national d'analyse de l'angoissante situation de terrain et de force de propositions adaptées, financées et pérennes pour une société respectueuse de ses anciens.

Nous vous conseillons vivement de participer à la grande consultation citoyenne des *Etats généraux de la santé et de la protection sociale* (par voie électronique vers laquelle vous serez redirigés sur tous les sites des organisateurs).

Impulsée conjointement par la Mutualité Française, l'Association des Assureurs Mutualistes (MAA), la CFDT, la FEHAP, l'UNOPSS, l'UNPS (Union Nationale des Professionnels de Santé) et l'UNSA (Union Nationale de l'Aide des Syndicats Autonomes), elle se donne comme ambition de réinventer ensemble le système de santé et de protection sociale.

L'objectif est donc de recueillir les attentes, les priorités de tous, pour identifier les enjeux les plus partagés et les solutions à faire émerger.

Les résultats de cette phase seront suivis par des ateliers de co-construction partout dans le pays, avant la phase finale de convergence pour élaborer un projet global et cohérent à présenter en 2017.

Ce courrier propose un petit résumé de la vie de la FNAPAEF au cours de l'année 2025 qui sera développé au cours de l'AG dans le rapport d'activités.

- Préparation et participation à la mobilisation nationale « Les vieux méritent mieux » du 16 octobre 2025 et expression à la conférence de presse.
Certains membres de la FNAPAEF ont participé à des manifestations locales et en EHPAD.
- Audition-table-ronde de la FNAPAEF par le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)
Les EHPAD face à la crise du COVID 19. Quels enseignements ? Quelles réponses aux questions éthiques ? Quelle anticipation des prochaines crises ?
- Prise de position de la FNAPAEF sur l'annonce de Sébastien Lecornu de la volonté du gouvernement de transfert de pilotage et de gouvernance du secteur médico-social aux conseils départementaux avec démembrement des ARS.
La FNAPAEF, partageant toutes les inquiétudes formulées par les organisations du grand âge et les anciens ministres de la santé, rejette fermement ce projet non concerté.
Elle demande un lancement immédiat d'un travail collectif, associant professionnels et usagers pour enfin envisager une politique du grand âge pérenne, répondant aux réels besoins, à l'organisation performante, et financée à la hauteur.
(Ne pas hésiter à lire sur notre site web, l'article très documenté sur ce sujet de notre vice-présidente)
- Participation de notre présidente honoraire aux tables rondes et ateliers du sixième colloque de la Conférence départementale des EHPAD de l'Indre aux deux thématiques : *L'éthique et les pratiques professionnelles* et *Les relations entre soignants, résidents et familles*
- Participation de certains membres aux déclinaisons locales de la Mobilisation du 11 octobre « *Ça ne tient plus* » organisée par le Mouvement associatif (regroupant 700 000 associations) devant les graves difficultés budgétaires de fonctionnement de trop nombreuses associations.
Certaines risquent de disparaître avec, au service des autres, moins d'accompagnement, moins de soutien, moins d'actions, moins de pouvoir d'interpellation, moins de visibilité, et épuisement des bénévoles. Un pan de la démocratie bien en berne.
- Réponses aux sollicitations des médias
- Nos réactions travers nos posts et /ou communiqués de presse (à consulter sur le site web)
 - *Le porte-monnaie des résidents antidote de la solidarité nationale*
A propos du décret du 31/12/2024 sur les tarifs différenciés autorisant les EHPAD habilités à l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) à pouvoir augmenter le tarif des places ne relevant pas de cette aide dans une fourchette de 35%.
L'Etat laisse filer les déficits des EHPAD et le résident se retrouve à apporter sa rustine financière pour colmater le trou.
Caractère anti social, affectant particulièrement les revenus les plus modestes, frein potentiel à l'entrée en EHPAD et remettant le droit à l'égalité des soins
 - *Les boomers, terme branché des fossoyeurs du budget ?*
Réaction aux propos de François Bayrou considérant « que les jeunes devront payer la dette pendant toute leur vie pour le confort des boomers qui considèrent que tout va bien »
Déni d'intelligence sociale et solidaire
Oubli de leurs nombreux engagements associatifs, de leur aide et contribution financière potentielle à leurs parents, enfants, petits-enfants et de tous les ennuis progressifs liés à l'avancée en âge.
 - *Obligation vaccinale – Ethique es-tu là ?*
Perçue comme entrave au libre choix dû à tout citoyen, sans discrimination de l'âge.
Place à l'information et l'incitation éclairée aux résidents

Nous nous permettons de reprendre ensuite un rappel des institutions auxquelles nous participons, qui faisait partie de notre lettre du 25 juin 2025, actualisée depuis.

Au niveau national, nous pouvons évoquer la participation active de la FNAPAEF dont les administrateurs se partagent les délégations :

➤ Au sein de fédérations et institutions du médico-social :

- ✓ L'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux)

Elle a pour but de défendre et valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité

- Membre du Conseil d'Administration au titre d'adhérent national
Discussions interfédérales sur toutes les orientations et textes gouvernementaux, les analyses de chacun, les propositions d'amendements.
- Membre de la Commission Autonomie. Membre de la Commission Santé
Apport dans ces 2 commissions d'éléments construits et techniques, avec de riches échanges et la possibilité aux usagers de s'exprimer.

Elle émet des rapports, avis, communiqués de presse avec signaux d'alerte et préconisations, sur les politiques de solidarité, de santé, de l'autonomie, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de la protection de l'enfance.

Les derniers en date :

- *Le temps de l'esquive est révolu*
- *Il ne faut pas jeter les solidarités avec l'eau des déficits*
Se rapportant toutes deux à la baisse inquiétante des subventions de associations des solidarités, pourtant laissées par le gouvernement à des tâches qui lui incombe, à un modèle de la protection sociale à réformer, aux lois de finances 2026 qui doivent traduire une réelle ambition budgétaire correspondant aux besoins pour préparer les enjeux à venir dans tous les champs des solidarités, du médico-social et de la santé.
Avec profond regret du manque de concertation citoyenne et avec les acteurs des solidarités et du champ médico-social dans les lieux de prise de décisions.
- *Plaidoyer sur l'autonomie – Plaidoyer sur la santé*
- *Plaidoyer en cours pour les municipales*

Signataire de la lettre ouverte au premier ministre du 27 novembre démontrant les effets néfastes de la volonté du gouvernement de confier aux départements la tutelle unifiée du champ médico-social et dans laquelle l'UNIOPSS, au côté de 17 fédérations et associations du grand âge, demande solennellement de renoncer à ce transfert de compétences.

Avec l'expression d'ouverture d'un véritable chantier national de l'autonomie, associant toutes les parties prenantes à la hauteur des enjeux et des attentes de nos concitoyens les plus fragiles.

- ✓ La FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)

Elle met en avant les valeurs humanistes et solidaires du système privé non lucratif

- Membre de la Commission des personnes soignées et accompagnées et de leurs aidants
Le thème de cette année : « Les aidants au domicile et en institution » après avoir déjà travaillé sur le thème du CVS une année précédente.

Signataire de la lettre ouverte interfédérale du 27 novembre à l'attention du Premier Ministre

- ✓ La FNADEPA (Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Etablissements et services pour Personnes Agées)

Elle est à l'initiative d'une Interfédérale nationale, regroupant des fédérations de gestionnaires d'EHPAD et de services à domicile, des associations de directeurs d'EHPAD, des associations d'usagers, dont la FNAPAEF, dans le cadre de mobilisation annuelle « Les vieux méritent mieux »

Cette année encore, la FNAPAEF a été partie prenante dans la préparation de la mobilisation « les vieux méritent mieux » du 16 octobre 2025 et a participé à la conférence de presse nationale (relayée dans les médias)

Signataire de la lettre ouverte interfédérale du 27 septembre à l'attention du Premier Ministre.

➤ Au sein du Défenseur des Droits

Autorité administrative indépendante qui veille au droits et libertés des citoyens et à l'égalité de leur accès. Claire Hédon, présidente

- ✓ Membre du Comité entente « Avancée en âge »
 - Remontée de terrain active des dysfonctionnements constatés en EHPAD et à domicile
 - Alertes sur la discrimination par l'âge rencontrée dans les soins, les services d'aide à la personne, dans l'effectivité de leurs droits.
 - Remarques sur la dangerosité et les effets négatifs de certains points de décisions, et de décrets ministériels, de l'organisation des services médico sociaux contraires au droit d'une prise en charge respectueuse de nos anciens.

Au niveau local, la FNAPAEF, au travers de ses membres en région, est également très présente :

➤ Au sein des CDCA (*Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie*)

Instances consultatives composées de représentants des institutions, des professionnels, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, elles ont la vocation de renforcer la démocratie participative.

Les CDCA sont consultés dans le schéma départemental gérontologique

Leur rôle consiste à émettre des avis et recommandations sur, entre autres, la prévention, l'accompagnement médico-social, l'accès aux soins, les aides humaines et techniques, le logement, l'habitat inclusif, l'aide aux aidants, le maintien à domicile.

Dans le secteur autonomie, ses membres, issus d'associations d'usagers, sont répartis en 2 commissions (Personnes âgées, Personnes handicapées) interpellent sur l'organisation et le financement du Département dans ce champ imparti.

Ils seront particulièrement attentifs à leur rôle d'acteurs actifs dans la mise en place et la conception des SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie)

- ✓ Dans l'Oise, information et immersion de représentants des personnes âgées du CDCA dans les CVS pour retour d'expérience et son analyse
- ✓ Dans le Nord, Appel à Projet sur « Les droits des proches-aidants en EHPAD », avec cycles d'information en EHPAD -Travail sur l'habitat inclusif
- ✓ Dans l'Indre, prise de présidence de commission. Travail sur le domicile

➤ Au sein des CTS (*Conseil Territorial de Santé*)

Instances consultatives de démocratie composées de représentants de professionnels, d'usagers, de collectivités territoriales, de représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale et de Personnes Qualifiées, ils supervisent la politique de santé régionale.

Ils contribuent à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Projet Régional de Santé.

Ils réalisent un diagnostic partagé sur les conditions dont sont respectés les droits des usagers ainsi que sur la qualité des prises en charge en soins et des accompagnements.

Participation particulièrement active de la FNAPAEF dans l'Indre au sujet de nos aînés

➤ Au sein de nos associations

- ✓ Soutenir, informer, écouter et accompagner les résidents et leurs proches en EHPAD
- ✓ Participer aux CVS et les dynamiser, informer leurs membres sur leur rôle et pouvoir
- ✓ Remonter les dysfonctionnements, les analyser, favoriser les bonnes pratiques
- ✓ Entrer dans diverses commissions (Ethique, bientraitance, animation, projet d'établissement et bien d'autres) et favoriser la création de nouvelles
- ✓ Informer, accompagner les personnes âgées à domicile
- ✓ Identifier et évaluer les lacunes de parcours de soins et d'accompagnement

Dans tous les cas, être force de propositions d'amélioration auprès des instances compétentes

- *Au sein de l'Interfédérale Grand Age Occitanie (Gestionnaires d'établissements, de services à domicile, associations de directeurs d'EHPAD, d'usagers*
 - ✓ Participation de la FNAPAEF par l'action du délégué régional
 - ✓ Interpellations de députés et de sénateurs
 - ✓ Elaboration du « Plaidoyer de l'Interfédérale Grand Age Occitanie »
- *Au sein de Conseils d'Administration de groupes d'EHPAD*
 - ✓ Analyse, réflexion sur l'organisation, le service rendu, le budget
- *Dans la création d'INTER-CVS*

Au but de mutualiser les expériences d'élus de CVS de différents établissements, de les accompagner, d'informer et de stimuler les membres de CVS dormants ou sous la houlette seule de la direction, de remonter les initiatives innovantes et ensemble d'établir un schéma de bonnes pratiques. Ils s'appuient le plus souvent sur les CDCA, mais parfois aussi sur l'URIOPSS (déclinaison régionale de l'UNIOPSS)

- ✓ INTER-CVS 59 avec la participation active de l'AFAD 59
- ✓ INTER-CVS 78 avec la participation active de VEDIBE 78
- ✓ INTER-CVS 60 avec la participation active de B2VE 60

Pour connaître toutes nos actions en détail, obtenir de l'information et voir comment contribuer à votre mesure, retrouvez-nous sur notre site internet (<https://www.fnapaef.com>). Une nouvelle version du site sera disponible, articulée autour de 4 onglets en vue de rendre mieux perceptible ce que la FNAPAEF fait concrètement :

- Un onglet **"Informer"**, qui met disposition nos analyses et des visions d'ensemble, pour donner des clés de compréhension du secteur du Grand Âge du point de vue de ses usagers, les personnes âgées et leurs familles.
- Un onglet **"Interpeller"**, qui regroupe les principales prises de position de la FNAPAEF (plaidoyers, interpellations des responsables politiques, communiqués de presse et interventions dans les médias...)
- Un onglet **"Représenter"**, qui rend compte de l'action de la FNAPAEF dans les instances consultatives auxquelles elle participe (auditions par les Commissions des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, Comité d'entente "Avancée en âge" du Défenseur des droits, instances de l'UNIOPSS...)
- Et, à terme, un onglet **"Documenter"**, qui aura vocation à recueillir, quantifier, qualifier et synthétiser des témoignages et remontées du "terrain", pour identifier les principaux dysfonctionnements génériques mais aussi repérer de bonnes pratiques méritant d'être diffusées.

Bien cordialement.

Pour le Conseil d'Administration,

Françoise GOBLED
Présidente